

WEBINAR
**Women and land access rights in North
Africa**
Thursday, 28 March 2024



**Women's access to agricultural land in
Tunisia**

BEDHIAF Sahbi



Cadrage de l'exposé

- Il s'agit d'une synthèse documentaire portant sur la situation de la femme rurale et les pratiques relatives à son accès à la terre en Tunisie. Cette synthèse ne constitue pas une recherche académique approfondie, mais plutôt une compilation des principales conclusions issues des travaux de recherche menés par des institutions publiques et/ou privées dans le pays. L'objectif est de fournir un aperçu des enjeux liés à l'accès à la terre pour les femmes rurales, sans prétendre à l'exhaustivité.

Les principes de la VGGT

- 1. Importance de l'égalité des sexes dans les Directives.
- 2. Reconnaissance des femmes comme étant particulièrement vulnérables en cas de gouvernance foncière déficiente.
- 3. Les femmes disposent souvent de moins de droits fonciers en raison de divers facteurs, y compris des biais dans la législation et les coutumes.
- 4. Les questions de genre sont intégrées tout au long des Directives, bien qu'il n'y ait pas de section spécifique dédiée.


Objectif : prendre en compte les besoins et la situation des femmes dans toutes les actions visant à améliorer la gouvernance foncière.



DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR
LA GOUVERNANCE FONCIÈRE

D' un coup d'œil





Engagement envers l'égalité des sexes en Tunisie et promotion des droits des femmes

1. Principes constitutionnels :

- - Article 21 : Égalité des citoyens et citoyennes devant la loi.
- - Code du Statut Personnel (CSP) : Égalité des droits, sauf dans l'héritage.

2. Ratification des conventions internationales :

- - Tunisie a ratifié plusieurs conventions relatives aux droits des femmes.
- - Inclut des conventions sur la lutte contre la discrimination et les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes.

3. Garanties constitutionnelles spécifiques :

- - Article 46 : Engagement de l'État à protéger et renforcer les droits des femmes.
- - Garantie de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans tous les domaines.
- - Objectif de parité entre hommes et femmes dans les assemblées élues.
- - Mesures pour éliminer la violence contre les femmes.



The historical tenure regime

- La Tunisie a une superficie terrestre d'environ 164 000 km², dont environ 40% est désertique, 30% est cultivable (soit 5 millions d'hectares). Le régime foncier actuel trouve ses racines historiques et ses influences dans :
- la conquête arabe et l'empire ottoman (647-1881),
- la période coloniale française (1881-1956),
- la période d'indépendance (1956-2011),
- et l'ère post-révolutionnaire (depuis 2011).

National Land policy

- La politique foncière du pays visait à clarifier les droits des propriétaires terriens en traduisant les anciens droits coutumiers et d'usage en droit de propriété libre et complet. Pour ce faire, les anciens régimes fonciers et leurs lois particulières sont progressivement devenus des propriétés privées soumises au droit commun.
- Le Code des Droits Réels (CDR) constitue le fondement juridique de la propriété foncière et des droits réels en Tunisie. Il est complété par d'autres lois spécifiques à certains régimes fonciers tels que les terres domaniales, les terres collectives, les habous ou les terres en indivision extrême. Cet arsenal juridique et judiciaire a été conçu pour garantir la justice sociale en restituant les droits aux véritables détenteurs. Le tribunal de la propriété a été établi depuis 1930.

Messages Clés: Accès des Femmes rurales à la Terre

- **1. Développement Social et Économique:** L'accès des femmes à la terre favorise le développement social et économique ainsi que la sécurité alimentaire.
-
- **2. Droits Humains:** L'accès des femmes à la terre contribue à la réalisation des droits humains, garantissant leur égalité et leur dignité.
- **3. Autonomisation et Participation:** L'accès des femmes à la terre favorise leur autonomisation et leur participation active dans la société.
- **4. Protection contre la Violence et les Risques Sanitaires:** L'accès des femmes à la terre peut les protéger contre la violence et les dangers sanitaires.
- **5. Rôle dans la Stabilisation des Sociétés en Crise:** L'accès à la terre permet aux femmes de jouer un rôle plus important dans la stabilisation des sociétés en période de crise et de conflit.
- **6. Sécurité, Stabilité, Indépendance et Liberté:** L'accès à la terre offre aux femmes sécurité, stabilité, indépendance et liberté.

Equality versus Equity

- Les processus conventionnels d'administration foncière sont généralement neutres en termes de genre, ignorant ainsi les contraintes pratiques et culturelles rencontrées par les femmes.
- Ces processus sont excessivement bureaucratiques, longs et coûteux, ce qui affecte particulièrement les femmes, les pauvres et les groupes défavorisés.
- La représentation des femmes dans les bureaux d'administration foncière et les disciplines connexes est extrêmement faible, ce qui rend ces processus moins accessibles pour les femmes.
- L'adoption d'approches d'administration foncière adaptées aux besoins « fit-for-purpose » est cruciale pour répondre aux besoins spécifiques des femmes dans ce domaine.

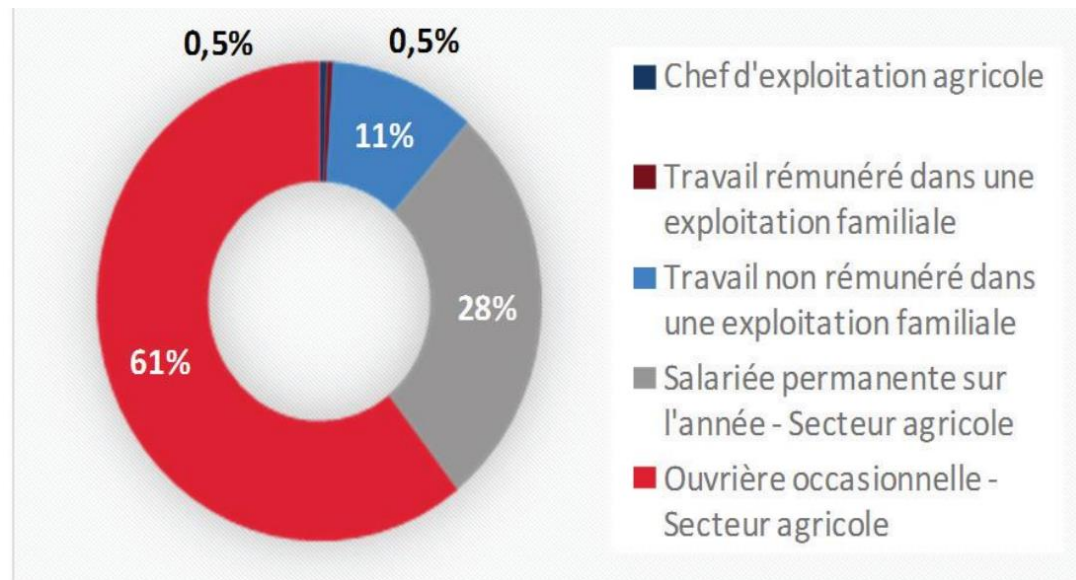


Etat des lieux au niveau national sur l'accès des femmes à la terre et à la propriété, en particulier en milieu rural

- - Depuis son indépendance en 1956, la Tunisie a entrepris des réformes pour promouvoir l'égalité des sexes, notamment en abolissant la polygamie, la répudiation et en fixant l'âge minimal du mariage à 18 ans.
- - Malgré ces progrès, l'accès des femmes à la terre et à la propriété reste limité, en particulier en raison de normes successorales discriminatoires qui ont un impact fort sur l'accès des femmes à la propriété foncière.
- - Une étude au niveau du village dans la région de Sidi BouZid a montré que l'héritage représentait plus de 70 % des acquisitions foncières, mais les règles coutumières excluant les femmes de l'héritage sont suivies en milieu rural, où les femmes renoncent souvent à leurs droits d'héritage en faveur de membres masculins de la famille.
- - Pour surmonter ces obstacles, des efforts particuliers doivent être faits pour changer les attitudes patriarcales et les normes sociales régissant des aspects de la vie familiale, tels que l'héritage, surtout en milieu rural.
- - Cela nécessite des interventions holistiques allant au-delà des changements aux niveaux constitutionnel et politique, et exige un ensemble d'interventions à court, moyen et long termes.
- - Bien que la constitution progressive et la législation nationale soient importantes pour créer un environnement favorable aux revendications et à la jouissance des droits des femmes, de telles initiatives doivent être accompagnées d'interventions complémentaires pour réaliser leur plein potentiel transformateur.
- - Néanmoins, la Tunisie constitue un exemple inspirant de changement et ouvre la voie à un avenir plus égalitaire et plus favorable aux femmes dans la région arabe et le monde musulman dans son ensemble.

Les femmes rurales sont définies comme toutes les femmes et filles qui résident en milieu non urbain.

En Tunisie, on recense 1 786 261 femmes vivant en milieu rural (FMR), représentant 32% de l'ensemble des femmes tunisiennes et 50,4% de la population rurale, selon les données de l'Institut National de la Statistique (INS) de l'année 2017.



- Les femmes rurales ne détiennent que 5% des superficies agricoles globales (6,4% selon la FAO). Selon une ancienne enquête, 67% des femmes interrogées affirment avoir cédé leur part d'héritage à leurs frères lors du mariage. Cela reflète une culture endogamique traditionnelle où la femme peut quitter le foyer paternel mais pas la terre.
- Les femmes en milieu rural agissent souvent comme des "employées agricoles" non rémunérées, considérées comme des aides familiales. Selon une enquête réalisée en 2014 par l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) sur les conditions de travail des femmes dans les zones rurales et périurbaines à caractère rural, 61% d'entre elles étaient des ouvrières agricoles occasionnelles. Les femmes rurales représentent plus de 70% de la main-d'œuvre agricole en Tunisie.

Défis et Initiatives des Femmes Rurales dans l'Agriculture:

la promotion de l'agriculture durable et de
la sécurité alimentaire

Répartition inégale des tâches : les femmes confrontées aux travaux les plus pénibles.

Pratiques de gestion traditionnelles : freins à la productivité dans les exploitations familiales.

Accès limité au crédit : revenus irréguliers et procédures complexes entravent le financement.

Vieillesse de la main-d'œuvre agricole : population vieillissante et niveau d'instruction bas.

Vulnérabilité aux changements climatiques : fluctuations de production et adaptabilité réduite.



➔ Face au manque d'accès à la terre, les femmes rurales ont commencé à développer des projets alternatifs hors sol, sans contraintes de propriété foncière, tels que l'apiculture, l'élevage, l'agriculture biologique, la transformation des produits agricoles, entre autres. (apiculture, séchage, élevage, agriculture biologique, fromageries, valorisation de la cire d'abeille et des produits de ruches, produits cosmétiques des plantes, transformation des produits agricoles)

Les défis d'actualité

1. Logiques capitalistes et fragilisation des droits fonciers des agriculteurs conduisant à une précarisation foncière par Concentration de l'exploitation des terres par des grands propriétaires via la "tenure inversée » reverse tenancy

2. Difficulté d'accès à la terre pour les femmes et les jeunes agriculteurs en raison de l'exiguïté des exploitations et de la hausse des prix fonciers

3. Influence de la disponibilité de l'eau sur la valeur économique de la terre et la compétition pour son accès.

4. Mutation des espaces ruraux près des grandes villes avec extension urbaine aux dépens des terres agricoles et Concurrence des activités non agricoles dans les espaces périurbains, mettant en péril l'activité agricole traditionnelle et la rareté des terres.

5. la question di foncier- environnement ou l'urgence écologique qui se traduit par l'impact des changements climatiques sur les sols les écosystèmes, impose la nécessité de concevoir un nouveau rapport à la terre qui soit adapté aux défis environnementaux actuels et qui permette de garantir une utilisation durable des ressources foncières.



Approche de sécurisation foncière de la Forêt domaniale de Kessra **Tunisie**

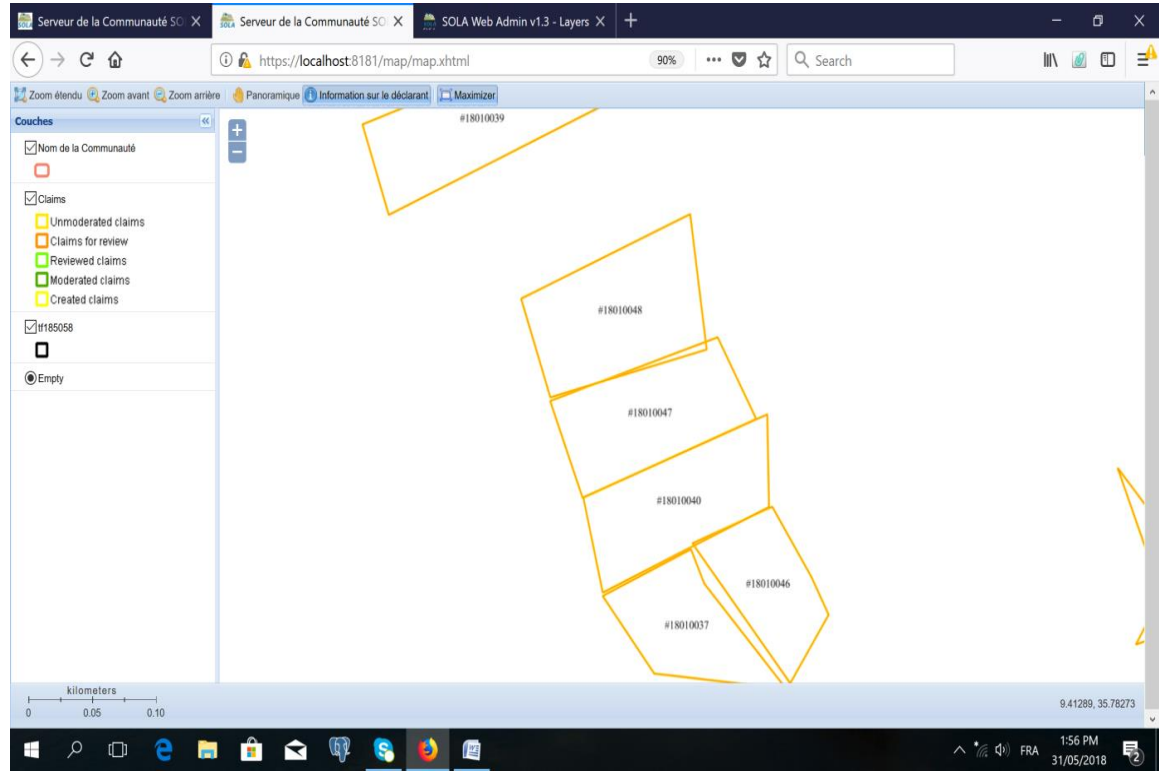
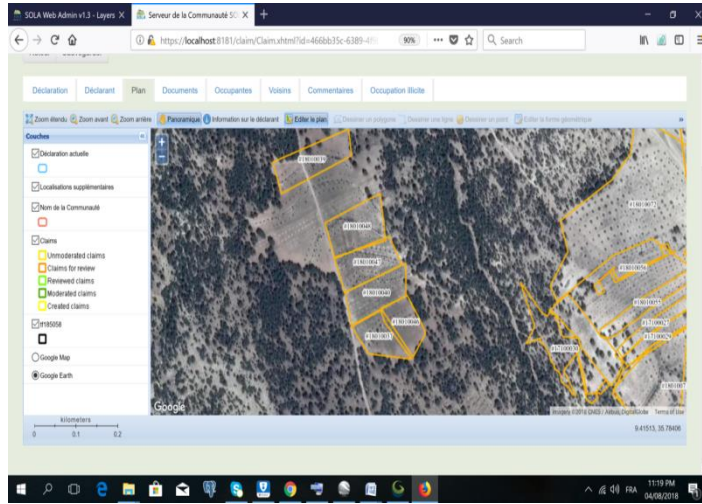
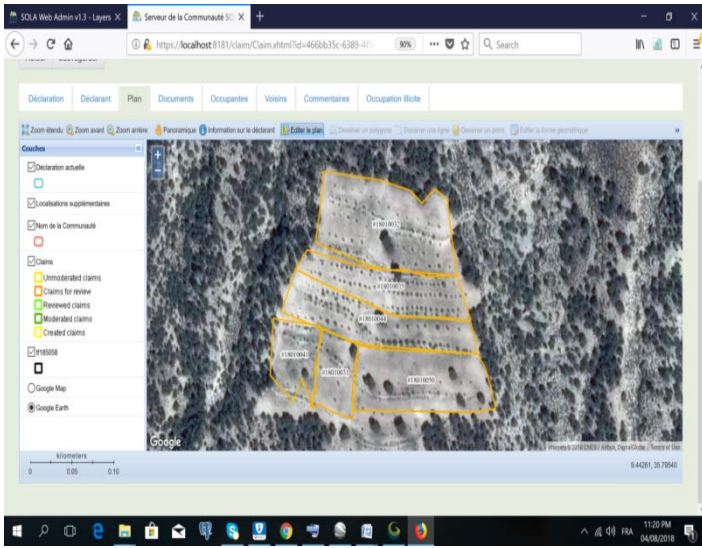


UN-REDD
PROGRAMME



Empowered lives.
Resilient nations.





UN-REDD
PROGRAMME



Traitement des données – Résultats

Les occupants			
Moy. Age	Activités principales	# membres de la famille	Male/Female
45 ans	45 % agriculture	60% Plus que 7 membres	60 Hommes
	30% Ouvrier agricole	30% 4 – 5 membres	
	15% ouvrier	10 % 2 – 3 membres	3 Femmes

Implication des femmes dans la gestion forestière

- **1. Rôle crucial des femmes :**
- - Les femmes sont des actrices essentielles dans le travail forestier et l'exploitation des produits forestiers.
- - Elles travaillent plus dur et plus longtemps que les hommes, mais subissent des traitements inégaux.
- **2. Gestion forestière par les femmes :**
- - Contribution significative à la gestion des forêts, en particulier dans la pratique de l'agroforesterie traditionnelle et la récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL).
- - Respectent mieux la forêt et se limitent généralement aux PFNL.
- **3. Défis et inégalités :**
- - Les hommes sont souvent responsables de la dégradation de la forêt par le défrichage et les coupes d'arbres.
- - Les femmes ne bénéficient pas d'un traitement préférentiel en termes de législation forestière, de pratiques ou d'organisations professionnelles.
- - Leurs produits sont parfois sous-évalués par rapport à ceux des hommes, malgré leur contribution importante.
- **4. Absence de règles spécifiques pour le genre :**
- - La procédure ne prévoit pas de règles particulières pour le genre dans l'application des lois.
- - Les femmes sont considérées légalement synonymes des hommes, mais disposent d'organisations et de ministères pour attirer l'attention sur les éventuelles discriminations.



Références bibliographiques

- WOMEN AND LAND IN THE MUSLIM WORLD: Pathways to increase access to land for the realization of development, peace and human rights Copyright © United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat), 2018 An electronic version of this publication is available for download from the UN-Habitat website at www.unhabitat.org
- Dr Nebiha Gueddana; Etude sur la femme rurale tunisienne; FIDK 23/05/2021.
- Rapport du journée scientifique sur le foncier agricole en Tunisie; INRAT 8 décembre 2023.
- Rappory de l'Atelier International « Femmes rurales et foncier » avec le soutien du Projet FAO-Dimitra et d'ENDA PRONAT Centre Forestier de Recyclage –Thiès, 25 au 27 février 2003, Sénégal

